DOSSIER DE PRESSE

Avancée pour la viticulture durable

Méthode alternative
par la confusion sexuelle : RAK®

➔ *Rak® une méthode alternative et complémentaire développée par BASF Agro*

➔ *Brouiller le comportement sexuel des insectes*

➔ *Imiter la nature pour contrôler les ravageurs de la vigne*

➔ *Une lutte collective des vignerons*

CONTACT PRESSE :
BASF - Cécile Accary
Tél. 04 72 32 45 12 / 06 70 48 81 49
cecile.accary@basf.com

DOSSIER DE PRESSE

Avancée pour la viticulture durable

Sommaire

Page 3 : Présentation de BASF Agro

Page 4 : Présentation de la méthode

Page 5 : Ces insectes, ennemis jurés de la vigne

Page 7 : Une méthode rigoureuse et exigeante

Page 9 : Les difficultés des autres solutions alternatives en vigne

Page 10 et 11 : La confusion sexuelle en France et en Europe

Page 12 à 19 : La confusion sexuelle en :

- Anjou
- Ecole des RAK à Montreuil Bellay et Amboise
- Champagne
- Ile de Ré
- Côtes du Rhône
- Gironde
- Limoux
- Estagel

BASF Agro :

une expertise reconnue dans la lutte contre les ravageurs par confusion sexuelle

La méthode Rak a su conquérir en 20 ans la confiance du vignoble Français

La méthode RAK a su conquérir en 20 ans le vignoble français pour protéger à ce jour 25 000 ha de vignes soit 3 % de part de surfaces sur l'ensemble du territoire. Engagé depuis 1990 dans la recherche et le développement de la méthode de confusion sexuelle, BASF est le porte-drapeau de cette innovation.

La méthode RAK a été réalisée avec le soutien scientifique de l'INRA en France, de Changins en Suisse, et de nombreux autres chercheurs en Allemagne (premier pays utilisateur). Aujourd'hui, BASF continue à travailler de concert avec ces instituts en quête d'axes d'améliorations techniques. Ces travaux de recherche portent par exemple sur la fabrication du plastique de la capsule qui détermine la capacité de diffusion ou bien de l'optimisation du dispositif d'accrochage qui pourrait permettre une meilleure diffusion.

Les perspectives ? Un nouveau dispositif optimisé (tant au niveau de son contenant que du contenu) sera lancé dès 2013. RAK 2 New, apportera un meilleur confort d'utilisation en très bonne adéquation avec les souhaits des viticulteurs soucieux de se protéger des attaques d'Eudemis.

BASF Agro est un fournisseur de l'agriculture conventionnelle et biologique. L'entreprise consacre le tiers de son budget Recherche et Développement à l'agriculture. Plus de 300 millions d'euros sont dédiés chaque année à l'innovation en matière de produits de protection des plantes. Plus de 1200 chercheurs et techniciens se mobilisent dans les centres de recherche et les 8 stations expérimentales réparties sur 4 continents.

Une équipe dédiée

L'équipe Vigne a été constituée par BASF pour accompagner au quotidien ses solutions de terrain en tenant compte des spécificités de chaque vignoble et des conditions locales. 60 spécialistes répondent à des besoins spécifiques en proposant des programmes de protection personnalisés, en phase avec les objectifs technico-commerciaux des viticulteurs, les exigences de l'environnement et les attentes des consommateurs.

> Chaque fois que des solutions alternatives complémentaires sont envisageables, BASF Agro pousse ses équipes à mettre au point de telles solutions pour le monde agricole. RAK® est l'exemple même d'une recherche aboutissant sur une méthode efficace et respectueuse de l'environnement.

Une première en vigne :

Imiter la nature pour contrôler des ravageurs

La confusion sexuelle appelée à se développer en France

Comment continuer à produire un vin de bonne qualité et en quantité suffisante, assurer un revenu acceptable aux exploitants tout en respectant l'environnement ? À cette question, le Grenelle de l'environnement répond par la promotion de méthodes alternatives innovantes. Quelles sont-elles ? Les exploitants sont les premiers à réclamer le recours à ce type de techniques complémentaires. Mais celles-ci ne sont pas toutes homologuées donc utilisables sur le terrain.

Pour la vigne, **la confusion sexuelle** se développe en France. Elle s'inscrit dans la volonté de développer une agriculture durable. Cette méthode alternative a été mise en place avec succès en Champagne et son développement en Anjou est confirmé. En Gironde, dans certains vignobles des Pyrénées et sur l'Ile de Ré, la méthode va être expérimentée pour la première fois cette année au travers d'îlots collectifs.

L'installation de RAK dans les vignes permet de contrôler deux ravageurs, ennemis jurés de la vigne, sans avoir recours à une méthode classique[1]. C'est la méthode dite de confusion sexuelle. Elle est à la fois **respectueuse de l'utilisateur, du consommateur et de l'environnement.**

RAK est la marque déposée par BASF pour nommer cette technique basée sur la confusion sexuelle visant à protéger la vigne de ses ravageurs.

1. *Insecticide de synthèse ou biologique.*

Les ennemis jurés de la vigne

Les ravageurs de la vigne et leurs conséquences

Les viticulteurs doivent faire face à de nombreux ravageurs parmi lesquels des papillons surnommés « **tordeuses de la grappe** » ou « **vers de la grappe** ». Deux espèces nommées **Eudémis** et **Cochylis** ravagent les vignes françaises et européennes. Les larves de ces papillons altèrent la quantité et la qualité de la vendange.

Eudémis et Cochylis

C'est au stade larvaire que les tordeuses de la grappe sont les plus néfastes pour la vigne. Les papillons pondent des œufs sur les inflorescences. Les larves qui en sortent y forment un « nid » appelé glomérule.

Par la suite, les papillons se reproduisent, se multiplient et les chenilles perforent le cœur du grain pour se loger à l'intérieur. Elles facilitent l'installation de la pourriture grise avec le risque de contaminer les grappes avoisinantes.

À ce stade de contamination des grappes, la vinification est difficile. Le vin sera pauvre en alcool, déséquilibré et trouble. Il sera de mauvais goût et se conservera mal.

Les ravageurs les plus nuisibles de la vigne en Europe

Cochylis est un papillon nocturne dont la chenille s'attaque au feuillage et aux fruits. Il mesure de 12 à 15 mm d'envergure. Ses ailes antérieures sont jaunes, traversées par une bande brun-noir. Les ailes postérieures sont grises, avec des franges plus claires. Les œufs sont de forme légèrement elliptique, et jaunâtres à reflets irisés. La chenille mesure de 11 à 12 mm à son complet développement et est de couleur brun rouge, avec une tête noire.

Eudemis est un papillon de mœurs nocturnes (vol, accouplement et ponte) et préfère les climats chauds et secs. Adulte, il mesure entre 18 et 20 mm d'envergure. Ses antennes sont longues et fines. Ses ailes antérieures sont claires (gris bleuté), et parsemées de tâches sombres, alors que les ailes postérieures sont de couleur grisâtre. La chenille, de couleur vert jaunâtre à brun clair, mesure environ 1 cm. Sa tête est noire au 1er stade larvaire, jaune brun clair à tous les stades ultérieurs. Très agile et mobile, lorsqu'elle est dérangée, elle glisse le long d'un fil de soie jusqu'au sol. Les ravageurs aiment les situations chaudes. L'Eudemis est très répandu dans le Midi et le Sud Ouest. Son importance relative s'accroît à mesure que l'on se dirige vers les contrées du Sud.

L'utilisation de phéromones sexuelles est recommandée comme traitement préventif pour lutter contre ces tordeuses. Les essais menés démontrent que la méthode RAK® offre une efficacité comparable à celle des insecticides traditionnels.

La confusion sexuelle : une méthode rigoureuse et exigeante

Mode d'emploi et avantages

Le principe d'utilisation des phéromones de synthèse

Imiter la nature pour protéger la vigne des ravageurs qui l'attaquent : tel est le principe de la confusion sexuelle.

Dans les vignes, les ravageurs femelles émettent un mélange phéromonal pour attirer le mâle et s'accoupler. Les phéromones de synthèse utilisées pour la lutte par confusion sexuelle contre ces ravageurs sont des substances volatiles qui visent à rompre les communications chimiques entre papillons mâles et femelles. Ces phéromones sont reproduites à l'identique de celles produites par les papillons. Des diffuseurs de phéromones qui se présentent sous la forme de capsules, sont installés dans les vignes. Ils inondent ensuite l'atmosphère de phéromones de synthèse. Ils désorientent alors le comportement sexuel des papillons mâles qui ne retrouvent plus les femelles. Les populations de ravageurs ne peuvent plus se développer.
Les expériences menées ont montré qu'après plusieurs années de lutte par confusion sexuelle, les populations de tordeuses diminuent.

Les diffuseurs RAK se présentent sous la forme de chambre avec double ampoule : une pour la phéromone de la cochylis et l'autre pour celle de l'eudémis. C'est actuellement le meilleur compromis entre régularité de la distribution durant la saison, résistance aux variations climatiques et facilité de pose.

Les avantages :

Les avantages de la confusion sexuelle sont multiples :

Sur le plan agronomique, cette méthode préserve la santé des insectes auxiliaires et n'apporte pas de rupture brutale dans le milieu qui favoriserait le développement de parasites secondaires. Abeilles et autres pollinisateurs sont à l'abri de tout danger. La biodiversité est préservée. Son utilisation est possible en lutte intégrée ou en agriculture biologique.

Sur le plan humain et social : si la confusion sexuelle égare la rencontre entre papillons, elle favorise celle des viticulteurs qui (re)découvrent le plaisir du travail en commun.

Pour l'utilisateur, l'application de cette méthode est un gain de temps puisqu'une seule pose de diffuseurs est nécessaire. Elle est sécurisée pour les applicateurs. L'utilisation des insecticides est supprimée et le travail du vigneron allégé.

Pour l'environnement : l'absence de toxicité des diffuseurs lève tout risque de contamination de l'eau et de l'environnement. On observe également une absence de résidus à la récolte.

Les exigences : une lutte collective et beaucoup de rigueur

La diffusion des phéromones est réalisée par des diffuseurs installés sur les plants de vignes qui sont actifs d'avril à août. L'installation des diffuseurs doit être réalisée avant la période d'accouplement (en avril).

La mise en place de la méthode de confusion sexuelle doit couvrir une surface suffisante. Pour obtenir une protection efficace, il faut travailler sur une surface minimum de 5 hectares avec la mise en place de 500 diffuseurs par hectare. **Le dispositif n'autorise aucun trou dans la protection.** L'organisation des chantiers comme la pose de diffuseurs doit être parfaitement coordonnée et être effectuée avec une très grande rigueur.

Dans les vignobles morcelés, la méthode **ne peut fonctionner que par un projet collectif** couvrant l'ensemble des parcelles. Il faut donc disposer d'un ilot de parcelles contigües utilisant la même méthode de lutte. Une parcelle gérée de façon classique au milieu de parcelles utilisant cette technique de confusion sexuelle réduit fortement l'intérêt de la méthode alternative pour les autres parcelles. Il s'agit donc d'une méthode de lutte collective qui est en rupture avec les autres modes actuels de gestion de ces insectes *Cochylis et Eudemis.*

Les autres solutions alternatives en vigne :

des pistes intéressantes mais non encore abouties

Les solutions alternatives complémentaires aux pesticides existent mais ne sont pas toutes prêtes à être utilisées. Les difficultés sont multiples. Elles doivent être à la fois efficaces, relativement faciles d'utilisation et bien sûr… homologuées. L'homologation est en effet le gage d'une solution agronomique aboutie.

La lutte biologique utilise les ennemis naturels des ravageurs de cultures. Le recours aux parasitoïdes prédateurs de la vigne peut constituer une piste intéressante. Les parasitoïdes sont des organismes qui se développent sur ou à l'intérieur d'un autre organisme dit « hôte » mais qui tue inévitablement ce dernier au cours de son développement.

Exemple de lutte par parasitoïdes :

Introduire des populations de trichogrammes, sortes de guêpes de très petite taille. Elles vont parasiter les œufs des tordeuses (papillons femelles). Pour le moment, les taux de parasitisme obtenus sont insuffisants pour assurer une protection satisfaisante. Cette méthode nécessite une synchronisation parfaite des lâchers avec la période des pontes. Une méthode trop contraignante et sans garantie de résultats pour les viticulteurs.

Des leurres et pièges peuvent également être utilisés pour déplacer et éloigner ces ravageurs : répulsifs de ponte, odeurs de ponte non hôtes, plantes adventices répulsives…

Ces méthodes demandent encore un travail de mise au point pour être réellement efficaces.

La confusion sexuelle

en France et en Europe

Sur les 102 000 hectares de vignes implantées en Allemagne, 60% sont protégés contre les tordeuses par confusion sexuelle contre seulement 3% du vignoble français. En 2011, seuls 25 000 hectares de vigne sont protégés par la méthode dite de « confusion sexuelle » sur les **800 000 hectares** actuellement cultivés en France.

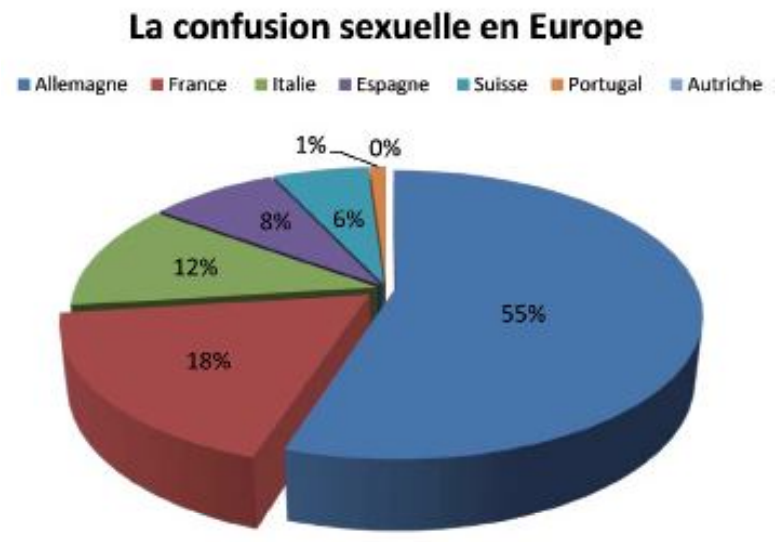

Pays	Total des surfaces confusées	Part des surfaces confusées sur l'ensemble du territoire
Allemagne	61 000 ha	65 %
France	25 000 ha	3 %
Italie	12 000 ha	1,4 %
Espagne	8 000 ha	1 %
Suisse	7 000 ha	49 %
Portugal	1 000 ha	
Luxembourg	1 200 ha	100 %

L'Allemagne s'est intéressée à ces techniques depuis plus de 15 ans. Pour rendre la confusion sexuelle abordable sur le plan financier, un système de subvention a été mis en place dans la plupart des *landers* (régions d'Allemagne). En Rhénanie-Palatinat par exemple, une aide de 150 euros par hectare et par an a été accordée à partir de 2005 aux viticulteurs qui s'engageaient dans un programme de lutte par confusion sexuelle sur plusieurs années.

Confusion sexuelle :

La méthode Rak en France en 2012

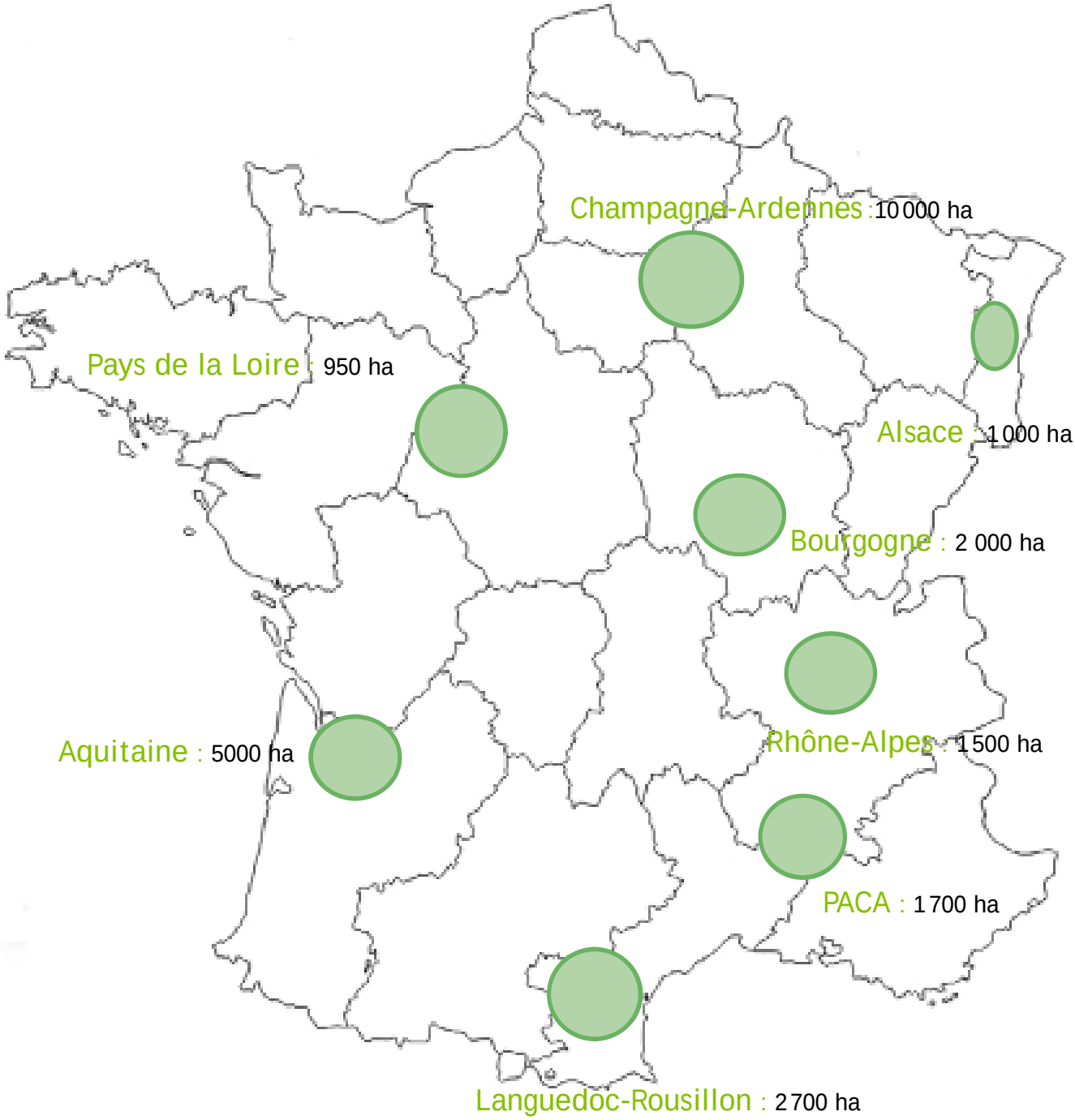
Champagne-Ardennes : 10 000 ha
Pays de la Loire : 950 ha
Alsace : 1 000 ha
Bourgogne : 2 000 ha
Aquitaine : 5000 ha
Rhône-Alpes : 1 500 ha
PACA : 1 700 ha
Languedoc-Rousillon : 2 700 ha

En Anjou-Saumur,

Trois années de montée en puissance de la méthode de confusion sexuelle

2012 : les viticulteurs doublent la surface protégée

2008 et 2009 ont servi d'années tests. Malgré une très forte pression des vers de la grappe dans l'Anjou-Saumur, les parcelles menées en confusion sexuelle ont été correctement protégées pendant toute la campagne.

2010 constitue une année clef avec un fort développement de la méthode de confusion sexuelle. Les viticulteurs ont été confortés par les résultats de pose de diffuseurs.

La Coopérative Agricole des Pays de Loire (CAPL) a continué à soutenir la coordination des viticulteurs et promouvoir la méthode grâce aux résultats qui se révèlent être encourageants.

RÉSULTATS EN 2011 : dans le secteur de St Lambert du Lattay, les surfaces en confusion sexuelle ont doublé de 2010 à 2011. 170 ha de vignes sont protégés par la méthode de confusion sexuelle contre 90 ha l'année dernière. 50 viticulteurs indépendants ou coopérateurs de St Lambert du Lattay et des environs se sont rassemblés pour utiliser la méthode de confusion sexuelle.

Cette année, sur le secteur de St Lambert du Lattay, 50 personnes ont posé les capsules dans les 135 ha concernés.

Une méthode plébiscitée par les vignerons

Depuis 2010, la CAPL distribue les capsules de phéromones pour quelques 250 ha sur l'ensemble de son secteur d'activité. Elle souhaite encore développer cette méthode de lutte dans les années à venir.

Cette démarche inscrite dans les cahiers de charges des Caves Coopératives comme les Caves de la Loire à Brissac Quincé est plébiscitée par les adhérents concernés. D'un point de vue commercial, cette méthode constitue un moyen de différenciation pour les viticulteurs indépendants. Pour accompagner la démarche, la CAPL organisera des suivis d'efficacité pendant la campagne 2011.

« Tout a commencé en 2001 lorsque j'ai mis en place la méthode de confusion sexuelle sur 6 hectares à titre expérimental sur mon exploitation. La méthode a tout de suite bien fonctionné. Du coup, nous avons pu étendre le dispositif avec mes voisins viticulteurs et sommes montés à 20 hectares. En 2010 nous sommes à 135 hectares sur l'ensemble de la commune qui en compte 600. Cette méthode est d'abord une aventure humaine. Car nous devons tous nous entendre entre viticulteurs. Sans compter que la pose des diffuseurs dans les vignes est en soi un moment convivial. Par ailleurs, nous pouvons valoriser, auprès de notre clientèle, notre vin qui est issu de vignes protégées grâce à cette méthode ».

Tony Rousseau, viticulteur à Saint Lambert du Lattay (49)

La Coopérative Agricole des Pays de Loire est une coopérative d'approvisionnement végétal, sur tout type de filière (vigne, arboriculture, horticulture, maraîchage, pépinière, espaces verts…) et de collecte (grandes cultures type céréale). La CAPL ce sont 4000 adhérents pour 280 salariés temps plein. Ses secteurs d'activité : Maine et Loire, Vienne, Indre et Loire, Sarthe, Deux-Sèvres. La CAPL fait partie de l'UAPL (Union Agricole des Pays de Loire). 409 salariés équivalent temps plein y travaillent.

L'Ecole des RAK

Les viticulteurs de demain formés à la méthode de confusion sexuelle

Grâce à l'implication des Coopératives Agricoles et des lycées agricoles d'Anjou, l'apprentissage de la méthode de confusion sexuelle RAK est désormais intégrée dans le cursus scolaire des étudiants viticoles. Cette année, les lycéens du **Lycée agricole de Montreuil Bellay** et du **Lycée viticole d'Amboise** ont découvert la méthode. Tout d'abord en salle de cours pour une explication théorique, puis sur le terrain pour une installation du dispositif sur les parcelles de l'exploitation de leur lycée. L'occasion de sensibiliser directement sur le terrain les étudiants viticulteurs à cette méthode de lutte complémentaire contre les papillons nuisibles.

2012 : exemple d'apprentissage de la méthode au Lycée Montreuil Bellay (49)

Situé dans le Maine et Loire, le Lycée viticole Edgard Pisani à Montreuil-Bellay forme près de 130 élèves au baccalauréat professionnel. De la seconde à la terminale, les 9 classes de l'établissement se spécialisent dans 3 domaines différents : la viticulture et l'œnologie, les services aux personnes et territoires, et l'aménagement paysager. Véritable entité à part entière de l'établissement, l'Exploitation agricole compte 44 hectares autour du lycée. Terrain d'expérimentation, c'est un réel outil pédagogique pour les élèves. L'exploitation qui se veut diversifiée est composée à près de 50% de vignes.

Ce sont donc dans les conditions réelles et professionnelles que les étudiants découvrent la viticulture de A à Z. De la taille au traitement des maladies, les objectifs de ces travaux pratiques in situ permettent notamment de sensibiliser les étudiants à la lutte raisonnée et faire découvrir les itinéraires techniques les plus respectueux de l'environnement. Ces travaux d'apprentissage sont conduits en partenariat avec des organismes techniques, des coopératives comme par exemple la CAPL (Coopérative Agricole des Pays de la Loire) et des entreprises privées.

Les travaux de production, de transformation et même de commercialisation du vin sont quant à eux assurés par les élèves encadrés par les 3 salariés rémunérés par le budget de l'exploitation. Les 20 hectares de vigne sont composés de 4 cépages : Cabernet Franc, Cabernet Sauvignon, Chenin, Chardonnay. L'ensemble de la récolte est vinifiée sur place en vin d'AOC. Avec 60.000 bouteilles produites l'année dernière, l'exploitation allie pédagogie et professionnalisme.

La Champagne, une région pionnière

Avec près de 12 000 ha protégés grâce à la confusion sexuelle en 2012, la Champagne représente environ 50% des surfaces ainsi protégées contre les tordeuses de grappe en France. Depuis la mise en place des premiers essais il y a 20 ans, la technique a largement confirmé son efficacité. Un large consensus s'est dégagé de la part des viticulteurs pour utiliser cette méthode qui ne nécessite qu'une pose pour toute la saison. Plus de 130 communes sur les 320 de l'AOC sont engagées dans la démarche. Pour le CIVC, cette méthode est bien plus qu'une méthode innovante. C'est une véritable philosophie basée sur une vision renouvelée de la viticulture.

Si la Champagne est une région pionnière dans le domaine, elle le doit à son organisation. Ici, tous les éléments sont réunis pour que cette technique soit mise en place avec succès : un réseau viticole structuré, des viticulteurs motivés qui décident de travailler ensemble cette méthode de lutte et une seule interprofession fédérant l'action et participant au suivi technique. Sur ce dernier point, le CIVC a mis en place un certain nombre d'indicateurs. Cette méthode alternative a ainsi permis de restaurer la présence de certains auxiliaires. La qualité du cru comme les rendements sont au rendez-vous.

En Champagne, le frein à la mise en place de cette méthode n'est pas tant le coût financier que la nécessité d'une organisation sans faille. Le mot d'ordre est clair : éviter les zones non couvertes par la méthode de confusion sexuelle pour s'en assurer le succès. Le moindre « trou » dans une zone couverte met à mal toute démarche. On comprend mieux pourquoi l'organisation est si rigoureuse.

« On passe d'un système classique simple basé sur une lutte individuelle, voire individualiste, à un système complexe car fondé sur la solidarité, sur une lutte collective » commente Laurent Panigai, responsable service viticulture au CIVC. « L'organisation du RAK® est sans cesse à construire. Les techniciens comme les vignerons ont besoin de formation, d'identifier la nature très locale des éventuels problèmes, de s'adapter à chaque écosystème, d'être proche de l'agriculteur et de l'accompagner… ». C'est une mission qui va bien au delà de celle d'une interprofession et des organismes techniques partenaires. D'où la nécessité d'avoir le soutien des collectivités. À chaque structure sa compétence. Les collectivités, dans ce schéma, apportent une vision globale.

Le Comité Champagne (CIVC)

Le Comité interprofessionnel du vin de Champagne, rassemble les Vignerons et Maisons de Champagne. Il œuvre en faveur de la vigne et du vin, par des actions économiques, techniques, environnementales, de progrès qualitatif, d'organisation de la filière, de communication, de développement de la notoriété et de la protection de l'Appellation partout dans le monde.

« Une méthode alternative comme la confusion sexuelle en vigne, c'est d'abord beaucoup de rigueur. Tous les viticulteurs doivent jouer le jeu. L'individualisme y est proscrit. Sinon, la méthode ne marche pas. Entre producteurs, nous devons nous serrer les coudes pour que le dispositif soit efficace. C'est une autre manière de voir la viticulture. Notre région est aux avant-postes dans ce domaine. C'est une bonne chose pour le Champagne, produit de qualité par excellence, produit qui demande de la rigueur. Comme cette méthode. **»**

Sophie Cossy, l'une des coordinatrices du dossier confusion sexuelle, à Jouy-les-Reims.

Ile de Ré :

l'expérience de la confusion sexuelle

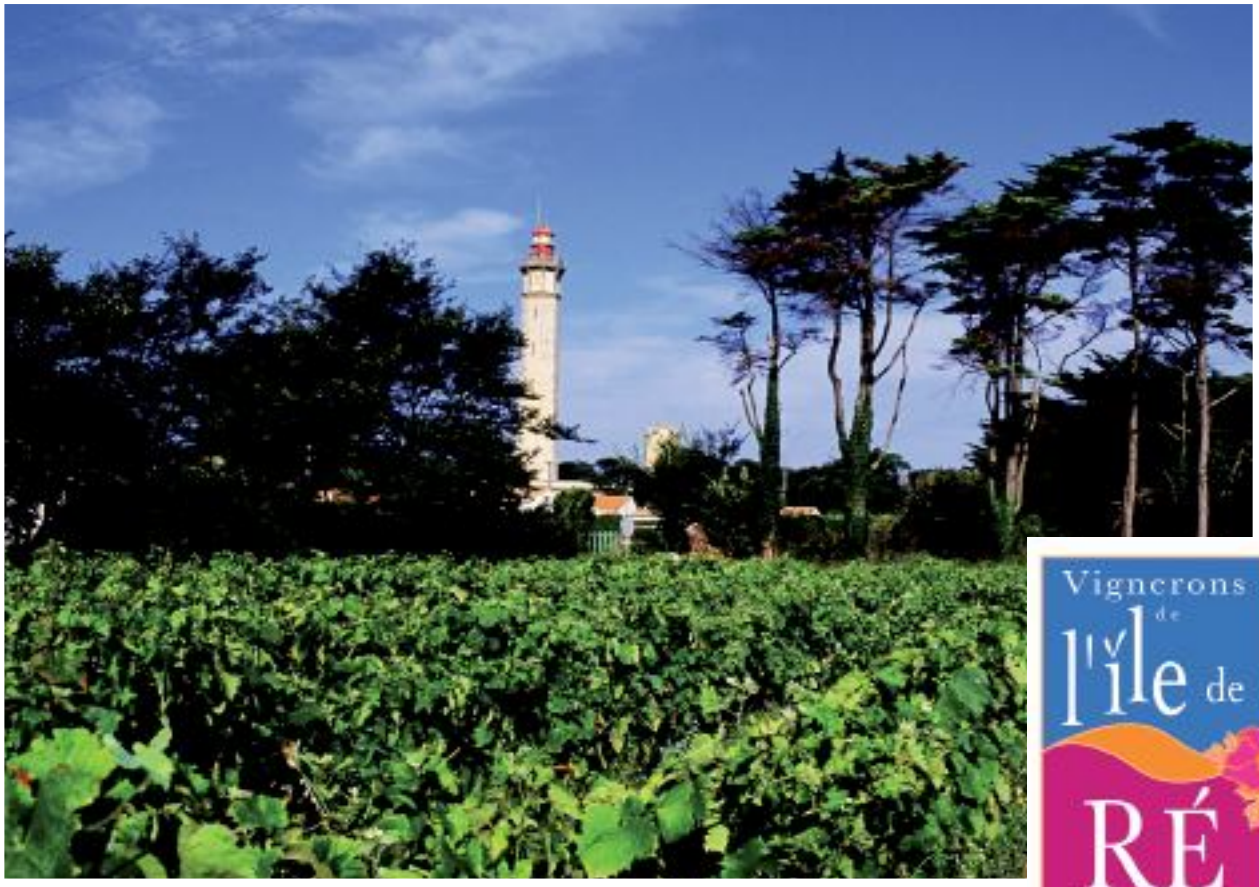

Grâce au financement de la méthode de confusion sexuelle à hauteur de 40% par la mairie et 40% par la Coopérative Uniré, les vignerons de l'Ile de Ré peuvent instaurer à leur tour ce mode de protection dans leurs domaines.

Un travail de fond et des rencontres massives avec les viticulteurs de l'Ile de Ré ont été nécessaires pour protéger ces 60 ha de ses vignes grâce à la méthode de confusion sexuelle.

Uniré : la Coopérative des Vignerons de l'Ile de Ré s'est créée en 1950, elle est présidée par M. Jean-Jacques ENET, exploitant à Saint Clément des Baleines. Elle regroupe 70 viticulteurs sur 600 ha de vigne dont 300 ha en cépage Ugni Blanc pour la production de Cognac et Pineau. En 2010, les exploitants de l'Ile de Ré ont produit 46 000 hl de vin.

Depuis 2004, la coopérative utilise une étude de terroirs et s'est engagée dans une démarche qualitative avec ses producteurs, se traduisant par l'arrivée de nouveaux produits tels que les « Soifs d'évasion », une gamme de vins de pays très fruités.

« J'ai tout de suite été séduite par cette méthode alternative. Au quotidien, c'est un gain de temps considérable puisque nous diminuons pulvérisations et tractages...

J'ai réussi à convaincre d'autres viticulteurs rapidement dès lors que les subventions ont été accordées. Sans elles nous n'aurions pas accepté d'utiliser cette méthode ».

Carole Pardell, initiatrice du projet et viticultrice sur l'Ile de Ré

L'expérience en Côtes du Rhône

« Nous avons dû arrêter, faute de soutien »

Aujourd'hui, la plupart des experts s'accordent sur le principe que la protection intégrée, dont la confusion sexuelle fait partie, constitue *« la démarche souhaitable du fait de ses atouts en matière d'environnement et de durabilité »*, selon Jean-Louis Bernard, membre de l'Académie d'Agriculture. Mais les superficies concernées par la confusion sexuelle sont encore minimes à cause de son coût et de **l'insuffisance des aides**. La cave coopérative de Laudun et Chusclan en a fait les frais. Retour d'expérience.

Cette cave coopérative, implantée dans le Gard, avait réussi en 2000 à engager 60, puis 150, puis enfin 200 hectares de vigne en confusion sexuelle avec une soixantaine de viticulteurs. Sur ce secteur « bien identifié » comme étant touché par les vers de la grappe, les viticulteurs appliquaient « systématiquement entre 2 et 3 traitements insecticides », précise Claude Rivier, président de la cave coopérative. Mais la mise en place s'était faite grâce à une aide financière: « Nous avons à l'époque pu bénéficier d'un cofinancement publique, raconte Claude Rivier, dans le cadre des CTE (Contrat Territoriaux d'Exploitation), de 2000 à 2005. La cave aidait les viticulteurs en prenant en charge toutes les bordures, et en apportant une aide de 100€/ha par les CTE. Cela a permis de faire passer le coût pour les viticulteurs de 250€ à 150€/ha, sans compter la pose elle-même ».

Les CAD (Contrat d'Agriculture Durable) ont ensuite pris le relais, mais sans possibilité d'aides à décrocher pour la cave coopérative. Donc, pendant trois ans — 2006, 2007 et 2008 — c'est la cave qui a pris le relais en versant une aide directe de 100€/ha, plus 15% de prise en charge pour les bordures et les jeunes vignes sans production. Mais le mauvais contexte a eu finalement raison de la bonne volonté de la cave coopérative: *« Nous avons tenu trois ans sans subventions. Le contexte avec la crise viticole a nécessité de "serrer les boulons" pour les viticulteurs qui avaient des problèmes de trésorerie et qui souhaitaient faire des économies, mais aussi pour la cave coopérative, en pleine restructuration. Nous avons essayé d'obtenir une prise en charge dans le cadre des MAE, mais nous ne répondions pas aux conditions, qui sont soit d'être un bassin versant, soit d'avoir une zone de captage ou de forage d'eau potable polluée… Ce qui ne tient pas debout, puisque le secteur était justement en protection raisonnée, avec la confusion sexuelle ! Il faut donc attendre de polluer pour pouvoir être aidé ! »*. Après dix années sous confusion sexuelle, les viticulteurs et la cave coopérative se sont résolus à y mettre fin, à regrets. **Depuis 2009 le secteur n'est donc plus couvert**.

« Nous avons investi mais n'avons eu aucun retour de cet investissement, nous y avons cru, notre démarche allait dans le bon sens. Cela fait mal au cœur de l'avoir eu pendant dix ans puis d'abandonner, se désole le président de la cave. La confusion sexuelle est un outil performant, qui a répondu à nos attentes. Sur ces 200 hectares protégés, nous n'avons jamais eu un seul traitement, alors que dans des zones non protégées et pourtant moins sensibles, on a dû y avoir recours! J'ai aujourd'hui toujours espoir que si des mesures d'aides arrivent prochainement, on pourra recommencer… mais chaque année, on divise par deux la probabilité de réussir ! ».

Gironde :

«Se serrer les coudes pour une viticulture durable»

C'est la première fois qu'un projet collectif de cette ampleur est réalisé en Gironde. Le site de Pomerol fédère depuis 2011 onze domaines. Ils ont un objectif commun : se mobiliser pour mettre en place cette méthode de protection de la vigne.

Il est difficile de mettre en place une telle démarche dans la région, c'est pourquoi la méthode de confusion sexuelle n'y avait jamais encore été développée. Les parcelles des vignobles girondins sont extrêmement morcelées or, pour que la méthode soit efficace, une surface de 5 ha minimum doit être confusée.

Les viticulteurs ne disposent d'aucune aide financière, ceux-ci sont portés uniquement par leur volonté d'instaurer une politique de développement durable.

« J'ai été très vite conquise par cette méthode alternative de protection de la vigne. Saturer l'atmosphère du vignoble avec des capsules de phéromones nous permettrait de diminuer l'utilisation d'insecticides. J'ai donc pris l'initiative de contacter un à un mes voisins viticulteurs pour mener ce projet à bien.
Je n'ai pas eu de mal à fédérer mes collègues. C'était la condition *sine qua non*. Nous sommes dix châteaux à partager une exploitation de 17 ha. Ici, il faut se serrer les coudes pour développer une viticulture durable ».

Aurélie Carrau, directrice technique du Château Beau Soleil. Initiatrice de la méthode de confusion sexuelle à Pomerol

Limoux (11) : les acteurs du territoire mobilisés

Le programme Européen Biodivine soutient le projet

Pour la première année, les viticulteurs Limouxins ont décidé de tester l'expérience de la méthode de confusion sexuelle.

Cinq domaines se sont réunis pour mettre en place cette démarche collective. Au total, 43 hectares de vignes sont protégés. Tous les éléments sont ainsi réunis pour que cette technique soit mise en place avec succès : un réseau viticole structuré, des viticulteurs motivés qui décident de travailler ensemble cette méthode de lutte, et un fort soutien des acteurs locaux participent au suivi technique (la coopérative CAVALE, le Syndicat du Cru et la Chambre d'Agriculture de l'Aude).

Autre soutien de marque : **le programme Européen LIFE Biodivine**, un projet territorial mené depuis 2010 qui porte sur la biodiversité des paysages viticoles. Les viticulteurs de Limoux suivront un protocole expérimental précis jusqu'en 2014 afin de prouver que la diversité du paysage est une richesse et un atout pour la biodiversité. La confusion sexuelle fait partie de ces méthodes respectueuses de l'environnement.

Estagel (66) : l'engouement pour la méthode RAK

Un fort soutien de l'Agence de l'Eau pour préserver la zone de captage prioritaire

C'est en 2011 que la Plaine d'Estagel et la commune de Montner ont décidé de protéger leurs vignes avec la méthode de confusion sexuelle.

Grâce à un fort soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée (à hauteur 50%) et du Conseil Général Pyrénées Orientales (à hauteur 30%) ainsi que de l'implication de la Chambre d'Agriculture du Roussillon et des vignerons, la méthode a connu pour la deuxième année de son application un essor remarquable. 100 hectares supplémentaires ont été protégés par cette méthode et 49 vignerons supplémentaires se sont associés au projet. Soit un total aujourd'hui de 145 hectares de vignes protégés par la méthode de confusion sexuelle et 60 viticulteurs impliqués.

La raison de cet engouement relève des très bons résultats obtenus lors de la première année d'utilisation. Cette méthode respectueuse de l'environnement a su convaincre les acteurs locaux, la Plaine d'Estagel étant une zone de captage prioritaire qui nécessite une forte maîtrise des intrants agricoles.

Le RAK : une occasion de conforter les liens entre viticulteurs

« Il y a une quinzaine d'années mon père avait décidé de mettre en place la méthode de confusion sexuelle dans ses vignes. Malheureusement, le manque de surfaces contiguës à protéger, le manque d'efficacité de la méthode sur cépages tardifs (à cette époque les systèmes de confusion ne permettaient de contrôler la troisième génération que partiellement, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui) et l'insuffisance des soutiens l'ont empêché de mener à bien la mise en place du projet qui lui tenait pourtant à cœur. Aujourd'hui mon père et moi travaillons ensemble sur mes vignes que je confuse depuis l'année dernière. Nous avons pu constater un changement des mentalités : les différents acteurs sont de plus en plus intéressés par la confusion sexuelle et s'impliquent davantage dans le développement de cette méthode… »

Mickael Sire,
Viticulteur à Estagel (66)

La lutte contre les tordeuses de la grappe par confusion sexuelle est une méthode efficace et éprouvée qui s'inscrit pleinement dans les objectifs d'Ecophyto 2018.

Une méthode de lutte « douce » contre les insectes qui entraînent chaque année d'importants dégâts pour les viticulteurs.

Contact presse :
BASF - Cécile Accary
Tél. 04 72 32 45 12 / 06 70 48 81 49
cecile.accary@basf.com